



BOURSE DIRECT HORIZON reçoit le **TOP d'Argent 2019 de l'assurance vie en ligne,** **catégorie « Meilleure Innovation »**

Une nouvelle fois depuis son lancement en janvier dernier, et après l'Oscar du meilleur nouveau contrat d'assurance vie de *Gestion de Fortune*, le contrat d'assurance vie de **Bourse Direct** remporte une belle récompense : le **TOP d'Argent 2019 de l'Assurance Vie en ligne** dans la catégorie « **Meilleure Innovation** », décerné par *Tout sur mes finances.com*, site dédié aux finances personnelles.

Chaque année, le jury du Top de l'Assurance Vie en ligne, composé de personnalités reconnues dans le monde de l'assurance et de l'Internet, récompense **les meilleurs contrats du marché**.

« Après l'Oscar du meilleur nouveau contrat d'assurance vie de *Gestion de Fortune*, nous sommes ravis de cette nouvelle distinction pour notre contrat **Bourse Direct Horizon**. **L'innovation est au cœur** de nos préoccupations et s'inscrit en premier lieu par un **process dématérialisé**, de la signature électronique à la gestion de son contrat. Innover, c'est aussi proposer des **supports d'investissement différents et engagés**, comme ceux intégrant des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (dits « ESG »), présents aujourd'hui dans notre contrat. Les investisseurs recherchent actuellement de nouvelles solutions d'épargne auxquelles **Bourse Direct Horizon** peut répondre » commente Catherine Nini, Présidente de **Bourse Direct**.

Bourse Direct Horizon est un produit d'épargne accessible, performant et à frais réduits¹ qui s'adapte à tous les profils d'épargnants. En ce moment, pour toute 1^{ère} adhésion à **Bourse Direct Horizon**, les adhérents peuvent bénéficier d'une **prime allant jusqu'à 170€²** ou de **500€ de courtage offert²**, sous conditions.

Avec cette nouvelle offre, **Bourse Direct** souhaite proposer aux épargnants **un contrat d'assurance vie qui leur ressemble** et qui s'adapte à leurs projets de vie.

Avec Bourse Direct Horizon, préparer son avenir autrement, c'est simple :
<https://www.boursedirect.fr/fr/assurance-vie>

A PROPOS DE BOURSE DIRECT

Leader de la bourse en ligne en France, Bourse Direct intègre tous les métiers du courtage en ligne, de la transaction boursière aux services de back office et d'exécution.

Bourse Direct propose aujourd'hui les tarifs les plus compétitifs du marché, avec un ordre de bourse à moins de 1 €, associé à une technologie permettant aux investisseurs d'optimiser la gestion de leur portefeuille en toute mobilité.

L'action Bourse Direct (codes : FR0000074254, BSD), éligible au PEA et PEA-PME, est cotée sur le compartiment C d'Euronext. Retrouvez l'ensemble de la communication financière sur www.boursedirect.fr, espace Corporate.

CONTACTS PRESSE

BOURSE DIRECT - Virginie Vichet - +33 (0) 1 56 43 70 20
IMAGE 7 - Priscille Reneaume - +33 (0) 1 53 70 74 61

¹ Tous les frais du contrat sont détaillés dans la Notice d'information valant Conditions Générales du contrat Bourse Direct Horizon. ² Pour toute 1^{ère} adhésion avant le 30 juin inclus. Voir conditions détaillées sur boursedirect.fr.

Bourse Direct Horizon est un contrat d'assurance vie de groupe à adhésion individuelle et facultative libellé en euros et/ou en unités de compte et/ou en engagements donnant lieu à la constitution d'une provision de diversification assuré par Generali Vie.

Le document d'information clé du contrat Bourse Direct Horizon contient les informations essentielles de ce contrat. Vous pouvez obtenir ce document auprès de Bourse Direct ou en vous rendant sur le site www.generali.fr.

Bourse Direct, Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 13 988 845,75 €. RCS Paris B 408 790 608. Siège social : 374, rue Saint-Honoré - 75001 Paris. Société agréée en qualité de prestataire de services d'investissement par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution ("ACPR" - <https://acpr.banque-france.fr>), supervisée par l'Autorité des marchés financiers ("AMF" - www.amf-france.org) et courtier d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n°08044344 (www.orias.fr). Garantie financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L.512-6 et L.512-7 du Code des assurances. Service réclamation : rubrique contact du site www.boursedirect.fr. Bourse Direct n'est liée par aucun contrat d'exclusivité avec un assureur et n'a aucun lien capitalistique avec l'assureur.